

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK BULLETIN Mai-juin 2016

Dans ce numéro

1. Assemblée Générale Annuelle
2. Membres du Conseil d'administration de la Coalition
3. Équité salariale pour le personnel de soutien en éducation
4. Équité salariale au fédéral
5. Déménagement
6. Paroles d'ici et d'ailleurs

1. Assemblée Générale Annuelle

La Coalition pour l'équité salariale a tenu son AGA le 11 juin 2016 sous le thème *Célébrons 15 ans d'action* afin de souligner son 15^e anniversaire. L'AGA a débuté par des mots de félicitations de l'Hon. Cathy Rogers, ministre des Finances du Nouveau-Brunswick. Une table ronde a ensuite exploré les défis et occasions à saisir pour atteindre l'équité salariale dans le secteur privé, avec David Coon, chef du Parti Vert, Jocelyne Mills, sous-ministre adjointe à l'Égalité des femmes, et Anne Robichaud, coordonnatrice de projet pour la Coalition pour l'équité salariale. Après la réunion d'affaires, les Raging Grannies ont clôturé la journée avec des chansons humoristiques parlant d'équité salariale. Une réception festive a suivi, avec une chanson du Comité d'action pour l'équité salariale de Tantramar et des histoires relatant des expériences de la Coalition au cours des 15 dernières années.

2. Membres du Conseil d'administration de la Coalition

Suite aux élections tenues lors de notre AGA, [le Conseil d'administration](#) de la Coalition est maintenant composé de :

- Présidente: Vallie Stearns
- Vice-présidente anglophone: Jula Hughes
- Vice-présidente francophone: Carole Fournier
- Secrétaire-trésorière : Monique Levesque
- Représentante autochtone: Tanna Pirie-Wilson
- Représentante Nord: Thérèse Duguay
- Représentante Kent-Miramichi: Susie Proulx-Daigle
- Représentante Sud-Est: Isabelle McKee-Allain
- Représentante Sud: Carol Lynn Gamblin
- Représentante de la région de la Capitale: Starlit Simon
- Représentante de la Vallée du Haut-Saint-Jean: Éline Roussel
- Observatrice SCFP- NB : Odette Robichaud
- Observatrice SIINB : Nancy Arseneau
- Observatrice SNB : Eliette Lebreton
- Observatrice Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur : Sr Agnès Léger
- Observatrice Filles de Marie-de-l'Assomption : Sr Jacqueline Poirier
- Directrice générale: Johanne Perron

3. Équité salariale pour le personnel de soutien en éducation

Le 20 juin dernier, la ministre des Finances, Cathy Rogers, [a annoncé](#) que le gouvernement allouera 35 millions \$ en ajustements d'équité salariale pour environ 3000 membres du personnel en éducation, soit les assistantes en éducation, les adjointes administratives, les préposées des bibliothèques scolaires et les intervenantes en milieu scolaire. Ce secteur composé à 98% de femmes est représenté par la [section locale 2745 du Syndicat canadien de la fonction publique \(SCFP\)](#).

4. Équité salariale au fédéral

Le [Comité spécial sur l'équité salariale](#) de la Chambre des communes a déposé son [rapport](#) le 9 juin dernier. Des 31 recommandations du rapport, le Comité recommande, entre autres, que le gouvernement du Canada dépose un projet de loi proactif sur l'équité salariale dans les secteurs public et privé dans les 18 prochains mois et que le gouvernement du Canada accepte l'orientation générale du rapport de 2004 du Groupe de travail sur l'équité salariale et d'adopter la majorité des recommandations qu'il contient.

C'est une victoire majeure pour toute personne travaillant dans des emplois à prédominance féminine dans les domaines de compétence fédérale tels que la fonction publique fédérale, les banques, les communications et le transport interprovincial. Il faut maintenant que le gouvernement prenne les actions qui s'imposent.

La Coalition avait comparu devant le Comité spécial en mai 2016.

5. Déménagement

La Coalition pour l'équité salariale a déménagé ! Depuis le 1^{er} juin, ses bureaux sont situés au 236 rue St-George, suite 412, Moncton, NB E1C 1W1. Vous pouvez également nous rejoindre au même numéro de téléphone : 506-855-0002, télécopieur (506) 854-9728 ou par courriel : info@equite-equity.com

6. Paroles d'ici et d'ailleurs

« Le droit à la protection contre la discrimination est un droit humain fondamental et la protection contre la discrimination salariale en est un élément essentiel. Il faut une loi proactive sur l'équité salariale pour s'attaquer à la discrimination salariale systémique qui existe dans un ensemble de politiques. »

-Debora De Angelis, Coordonnatrice nationale pour les campagnes stratégiques, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada, lors de sa présentation devant le Comité spécial sur l'équité salariale, le 18 avril 2016